

René Lew,
22 avril 2013,
colloque de l'IAEP et du Mouvement pour la liberté de la psychanalyse,
Ravenne, 18-19 mai 2013
sur *La formation du psychanalyste et les législations nationales en Europe*.

Une formation du psychanalyste SGD¹ (2)

La récursivité du signifiant² ne se prête ni à une évaluation, ni à une quantification sinon modale, ni à une formation toute définie par un cadre rigide, ni même à une pratique de la parole dont les termes soient prêts à porter. En effet on ne peut évaluer que ce qui est doté de valeur, ce qui, à mon sens (en suivant Frege, sinon Marx), lui accorde un statut d'objet, c'est-à-dire de fonction en extension, dans le réel, l'imaginaire et le symbolique. Un objet est un support de valeur. Avec Frege, l'on parlera de parcours de valeurs dans le réel et j'ajouterai les formes de la valeur (Marx) dans l'imaginaire et les rapports de valeurs dans le symbolique. De tels objets peuvent être évalués du fait de leur extensionnalité qui les rend extrinsèquement accessibles (ce qui ne peut être le cas de la jouissance ou de la force de travail, toutes deux insaisissables en tant que fonctions en intension) : poids des choses, importance des modèles, proportionnalité des rapports. L'évaluation ne concerne donc que des objets externalisés, extrinsèquement repérables, matériels d'une façon ou d'une autre, comme praticables des fonctions qu'ils transcrivent. Ce ne saurait donc être le cas de la signifiante ou de la parole, ni, bien sûr, de l'acte psychanalytique. Acte et parole ne sont pas quantifiables en quantité, mais uniquement comme fonctions ils sont modulables par des quantificateurs (au second degré de la fonctionnalité). De fait rien de ce qui est identifiable comme fonction n'est évaluable au sens standard et numériquement déterminé – surtout en « numéraire ». C'est d'autant plus assuré quand une telle fonction est imprédicative.

Parallèlement toute rigidification des extensions (cadres, slogans, maîtres mots, propositions fermées, contenus discursifs préformés...) vient en travers des raisons signifiantes de la parole comme récursive. C'est pourquoi la formation d'un psychanalyste passe d'abord par sa cure « personnelle ». Le reste – aussi fondé que ce soit – n'est qu'étayage (sciences « affines », comme disait Lacan, pratiques médico-psychologiques annexes, etc.) et, comme tel, non nécessaire à la psychanalyse, même si l'analyste voit sa liberté de mouvements assurée par de telles pratiques.

C'est dire que la formation du psychanalyste est elle-même imprédicative. Or les gouvernements, tous jusqu'ici, dans les sociétés libérales ou néolibérales, dans les sociétés se voulant socialistes, et *a fortiori* dans les sociétés totalitaires, ne peuvent prendre en considération qu'une objectivation prédicative des signifiants, sans plus de fonction « prévalente » signifiante car détachée de la signifiante. Par là ces gouvernements ne prêtent attention qu'à des objets forclusifs, opposables à la discordance de la signifiante.

À l'encontre de cette position extrinsèque de contrôle, de directivité (les « bonnes pratiques »), de renseignement d'indicateurs préformés, d'interdits (comme en France la

¹ SGD : sans garantie du gouvernement. Cette mention a été portée sur les brevets de 1844 à 1968 pour dégager l'État de toute responsabilité à l'égard du fonctionnement des systèmes brevetés.

² Je m'en explique en *addendum*.

tentative d'interdire le traitement psychanalytique des sujets autistes),... la psychanalyse suit la voie du signifiant en définissant un acte psychanalytique comme entièrement imprédictif³.

Dans ce sens, la formation du psychanalyste est elle-même imprédictive. Elle passe donc d'abord par une « psychanalyse personnelle », et cette cure est nouée à une passe et à un travail d'extension (cartels, enseignements, contrôles, colloques, etc.) où la parole a toujours sa place. Ce n'est pas une question de savoir acquis, mais de promotion de la parole. Celle-ci est toujours constituée selon le schématisme d'une structure tierce (celle du mot d'esprit, y compris dans l'interlocution de la cure où le tiers est l'Autre venant en plus des deux personnes en présence) – ce qui donne déjà une idée du type de compte rendu à effectuer de la pratique analytique pour précisément en faire entendre la récursivité à l'extérieur de son champ propre. La récursivité de la parole noue de même ces trois domaines de la psychanalyse que sont la cure, la passe et le cartel (pour le moins). C'est rendu possible par la qualité dite « déviante » (par Quine) des logiques que je préfère dire « hétérogènes » qui fondent l'imprédictivité de la psychanalyse – jusqu'au lien de cette imprédictivité avec la prédictivité des « choses » saisissables (mais inassimilables pour cette raison même de prédictivité)⁴.

C'est dire qu'en dehors de la définition d'un schématisme de la parole, qui la spécifie comme fonction d'échange⁵, on en reste à un cadre discursif entièrement prescrit de l'extérieur, par un Autre confondu ou non avec des institutions étatiques. Un tel cadre discursif accorde à cet Autre éventuellement néfaste les opérateurs avec lesquels celui-ci peut peser sur le sujet, en l'occurrence sur l'analyste au travers de sa formation. La question est de savoir comment l'analyste fonde sa pratique. Je soutiens que celle-ci nécessite de transiter en acte par la parole comme échange (et supportant la fonction phallique, celle du Père primordial, celle de la signifiante S_1 , ou de la castration de l'Autre $S(A)$, ou tout abord unaire des choses,...). Cette ouverture que porte avec elle la parole fait éclater les cadres rigides de la verbalisation spécifiée à l'avance. La fondation de la psychanalyse appartient à chaque analyste dans la singularité de son acte, même si l'essentiel de la méconnaissance que les associations d'analystes imposent à leurs ressortissants concerne la récursivité de la signifiante.

En France le cadre étatique qui a tenté d'intégrer la psychanalyse dans son ordre objectivant a été celui des psychothérapies. Ce dernier avatar de la mainmise des orientations néolibérales sur la liberté de manœuvre de la parole a supplanté le cadre du « handicap » instauré par la loi de 1975 d'orientation [!] « en faveur des personnes handicapées », revue en 2002 pour être étendue à l'ensemble du secteur médico-social jouxtant en parallèle le secteur strictement sanitaire ; la sphère du handicap, quant à elle, avait déjà été mise en place pour déborder la psychiatrie.

La folie a donc laissé la place au handicap et aujourd'hui, en France, l'on ne fabrique plus guère de psychiatres – et encore moins passant par la psychanalyse, car le DSM et le neuroleptique retard sont à la base de la formation – et non plus d'infirmiers spécialisés en psychiatrie (une seule branche de formation), à côté de l'échec de la psychologie comme moyen de pression sociale, malgré l'importance croissante des idéologies néolibérales du comportementalisme et du cognitivisme plus facilement quantifiables. La psychothérapie vient donc au devant de la scène avec sa formation clinico-théorique, y compris dispensée par des sociétés ambiguës quant à leur raison freudienne (l'Association lacanienne internationale est agréée en France pour former des psychothérapeutes).

³ R.L., *Imprédictivité de l'acte psychanalytique*, Lysimaque, à paraître

⁴ Voir en *addendum*.

⁵ R.L., « Identité de structure des schématismes de Marx et de Freud », colloque de Cerisy (2011), *Marx-Lacan, ..., érès*, 2013.

En face de la psychiatrie, de la psychologie, du handicap, de la psychothérapie, la psychanalyse implique une formation très spécifique jouant de désaliénisme, d'antipsychiatrie, de l'ouverture sur l'existence (comme récursive elle-même). Mais l'on n'échappe pas à l'institution, même « dans la vie ». S'il y a une « psychothérapie institutionnelle », c'est pour soigner l'institution psychiatrique. De toute façon les bailleurs de fonds ne laissent pas de choix : il faut rentrer dans le moule ou ne plus être accrédité. C'est en quoi la psychanalyse vit hors cadres : elle joue du particulier des cures contre le général, du singulier en lien avec le collectif (non organisé à l'avance, voir le Temps logique), de l'unarité malgré l'ensemble.

La formation du psychanalyste ne saurait être raisonnée par le neurologique : ni neurosciences, ni neuro-psychanalyse, ni neuro-linguistique. Et la neuronique de Freud n'aurait pas tenu une seconde, si elle n'avait pas impliqué la récursivité, telle que la pulsion la démontre :

(der Repräsentant → (die Repräsentanz → die Vorstellung)).
= der Trieb

ADDENDA

1. *La récursivité du signifiant*

2. *Les logiques hétérogènes*